

COMPTE-RENDU REUNION PISTES CYCLABLES 22 janvier 2013 -
Salle Figeac de 14H00 à 16h00

Ont participé à cette réunion :

Conseil de quartiers :

M. BORNE Michel,
M. SABLAYROLLES Pierre,
M. FLORES Lucien,
M. DEBACKER Néry,
M. HUMMEL Jean
M. VAQUEZ Michel,
M. MAILLARD-SALIN Renaud,
Mme MAILLARD Michelle,
M. LAMILHAU Georges.
M. OLIVE Jean Pierre,
M. DEWEZ Jean Marie,
M. ALBALADEJO Frédéric,
M. RAIMONDI Joël
Mme GUISSSET A.F.
M. TOURNIER Benjamin

Le Grand Narbonne :

M. RAMBAUD Patrice,
M. MARCINKOWSKI Samuel

Ville de Narbonne

M. ADRADOS Jacques,
Mme MAS RAVAL Nathalie,
M. MARTINEZ Samuel,
M. FIGOUREUX Ludovic.
Mme DEMUTRECY Liliane.
Mme CHARLOT Célia,
Mme ESPARBIE Jackie.

Madame MAS RAVAL fait la présentation du projet d'aménagement pour la création de pistes cyclables sur la commune de Narbonne et ses alentours.

Elle remercie de la présence de tous les bénévoles.

M. Adrados, adjoint au Maire en charge des conseils de quartier remercie les conseillers, les services techniques de la ville et du Grand Narbonne pour leur présence et leur travail.

Ce projet de pistes cyclables doit être imbriqué dans le PDU pour lequel il rappelle qu'une réunion d'information destinée aux CDQ est organisée par Monsieur le Président du Grand Narbonne le 8 février prochain à 15h dans les locaux de l'Agglomération.

Chaque participant (personne représentant le Conseil de Quartier) présente son projet quartier par quartier.

1. Conseil de quartier de l'Egassialral :

Proposition de pistes cyclables le long de la Gare. Canal de la Robine, Boulevard Gambetta. vers Gruissan.

Faire des pistes cyclables bien visibles de tous, surtout des véhicules. Les vélos doivent être prioritaires par rapport aux voitures. Préconiser les grands axes plutôt que les axes secondaires et ronds points.

Remonter à sens contraires (des voitures), des Halles, vers la Poste, rue Gambetta, vers le Palais de Justice.

Mettre la rue Calixte Camelle en sens unique vers le centre ville.

Avenue Elie Sermet. une petite portion est à double sens, mettre cette avenue à sens unique est la meilleure solution.

2. Conseil de quartier Horte Neuve. Baliste, Razimbaud.

1er point, pour les HLM, il serait judicieux de prévoir des parcs à vélos individuels, et devant les commerces de proximité.

Route de Coursan : un hangar à vélo, déposer la voiture et partir en vélo vers le centre ville.

2eme point, séparer les couloirs de bus et vélo : partage de l'espace public, utiliser les trottoirs.

Utiliser des axes secondaires moins fréquentés par les voitures, par exemple rue Félix Aldy, rue Paul Louis Courier. Signaler ces rues par des panneaux de signalisation qui auraient pour vocation d'indiquer que ces rues sont fréquentées par les vélos.

3eme point, mettre une plateforme à l'arrière des bus pour ranger les vélos, (ligne Les Plages -Centre Ville).

3. Conseil de quartier de Cité

Problème du Centre Ville : grande zone de rencontre, voitures, vélos, piétons, limiter à 20km/h, priorité aux piétons et mettre en place une signalisation particulière.

Emprunter les sens interdits pour les vélos.

Domaine de Raonel, Route de Cuxac, piste non visible.

Moulin du Gua, Pont de l'Escoute, la piste existe déjà, circulation piéton vélo.

Rue Jean Jaurès : zone mixte, piétons, cyclistes dans les deux sens, voitures à certaines heures.

Promenade des Barques : Matérialisation au sol d'une piste cyclable ?

Boulevard Auqué :

Possibilité d'aménager une piste cyclable sur le trottoir de gauche (en allant de la gare, vers la place des Pyrénées).

4. Conseil de Quartier de Bourg :

Préconiser les couloirs de bus {partage bus/vélos), mais suppression des places en épi, jugée trop dangereuse (Cf. Boulevard Gambetta).

La traversée des boulevards est dangereuse.

Il faudrait prolonger les pistes devant les écoles.

Prévoir un circuit touristique à vélo (Maison des 3 Nourrices, quartier de l'Hôpital qui rejoindrait la rue Parerie), exploiter les trottoirs.

Création d'une voie verte pour relier Narbonne - La Nautique.

Relier le rond point des Pyrénées à la Médiathèque.

Boulevard Augé : stationnement longitudinal à conserver ou pas ?

Un passage devant le conservatoire de Musique et revenir vers le quai Dillon à vélo serait aussi à étudier, faut-il en faire une zone piétonne ?

5. Conseil de quartier Réveillon - Roche grise - Haut de Narbonne

Relier les pistes existantes.

Créer une piste cyclable vers Bages.

Le rond point de La Coupe est dangereux, beaucoup de circulation.

Un système de navette serait préconisé pour rejoindre le quartier Réveillon. Roches Grises et Haut de Narbonne avec un arrêt à l'Espace de Liberté. A cet arrêt, installer un parc à vélo pour rejoindre la Ville (parking relais).

Faire le même système au rond point de Marcorignan.

Mme Mas Raval explique qu'au niveau voirie, des aménagements vont être faits et sont à l'étude. Ces discussions sont positives car elles nous permettent de recueillir chaque avis et l'intégrer dans des projets plus globaux.

Patrice Rambaud de la Communauté d'Agglomération explique que des aménagements extra muros sont en cours de réalisation. Un budget de 500.000 € a été alloué.

Cuxac d'Aude - Narbonne : fin des négociations foncières en 2013.

Aménagement au niveau de Raonel ; projet en cours.

Aménagement au niveau de l'Arboretum : projet en cours.

Prenant en compte toutes ces propositions, les services techniques de la ville vont effectuer un maillage. Des voies prioritaires vont être définies.

Mairie de Narbonne - BP 823 - 11108 NARBONNE CEDEX Tél. : 04.68.90.30.30 - Fax : 04.68.90.30.32 - www.narbonne.fr